

## DECISION N° 2015/70

### Le directeur de l'Agence des aires marines protégées,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

**Vu** la publication de la fiche de poste d'adjoint « ingénierie » à la directrice-déléguée du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale,

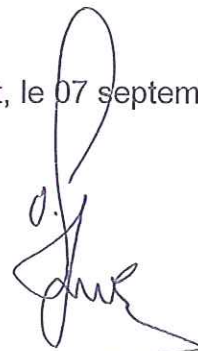
**Vu** la candidature de Monsieur Xavier HARLAY pour le poste d'adjoint « ingénierie » à la directrice-déléguée du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale,

### DECIDE

**Article 1 :** Monsieur Xavier HARLAY est nommé sur le poste d'adjoint « ingénierie » à la directrice-déléguée du Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale à compter du 1er juin 2015.

**Article 2 :** La secrétaire générale est chargée de l'exécution de la présente décision.

A Brest, le 07 septembre 2015



Le directeur  
Olivier LAROUSSINIE  
Ingénieur général des ponts  
des eaux et des forêts